

# LA VIE OUVRIÈRE EN FRANCE...

## CHÔMAGE ET MISÈRE: (1ère partie).

De même qu'à la pléthore des uns correspond la misère des autres, de même l'excès de travail d'une partie de la population ouvrière réduit l'autre à une inaction mortelle. Outre les périodes de chômage prévues, régulières, les époques où le marché économique oblige chaque profession à suspendre ses travaux, il y a le chômage continu que la longue durée de travail exigée de quelques-uns impose à tous les autres. C'est de celui-là que nous allons à présent nous occuper.

A quelles causes le doit-on? En premier lieu, comme nous venons de le dire, à la prolongation exagérée de la journée. On sait bien pourquoi les industriels s'opposent à une limitation légale du travail: ils craignent (contre toute raison d'ailleurs) de ne pouvoir soit augmenter la productivité de l'ouvrier dans la mesure où la durée du travail aura été réduite, soit faire subir au salaire une diminution ou aux produits une augmentation compensatrices, et par suite de porter tout le poids de la réforme. Etant donnés cette crainte et le degré auquel l'organisation sociale actuelle porte l'égoïsme, il paraît logique, sinon justifiable, que le capitaliste hésite à diminuer ses bénéfices au profit d'ouvriers dont il n'a nul souci, qui sont à ses yeux de simples instruments de production et dont le nombre l'assure contre l'éventualité d'un manque de bras. Mais, ce qu'on ne s'explique pas, c'est que si les circonstances l'obligent de ralentir sa production il aime mieux maintenir la durée de la journée de travail et congédier un certain nombre d'ouvriers, désormais soumis à toutes les épreuves de la misère, que de réduire cette journée, conserver tout son personnel et alléger, en le répartissant ainsi, le poids d'une crise temporaire. C'est ce que demandaient, par exemple, au mois de juin 1894, les ouvriers des mines de Graissessac, et le refus qu'y opposa la Compagnie ne peut être attribué qu'à un antagonisme de caste, à une volonté arrêtée de refuser toute satisfaction à cette classe ouvrière qui menace d'emporter les privilèges des hautes classes, que le capital devine maîtresse de l'avenir et dont il entend abuser jusqu'à l'échéance finale.

La durée du travail n'est cependant pas l'unique cause du chômage. Il y faut joindre pour les pays à production industrielle intensive, comme la France, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'accroissement immodéré de la main-d'œuvre étrangère, et pour toutes les nations indistinctement, l'émigration vers les grands centres de la population rurale, peu ou point rémunérée par les travaux agricoles et séduite par le salaire, très élevé en apparence, réellement inférieur au prix des denrées, que reçoit la population urbaine.

L'immigration étrangère, de ces deux causes la moins importante, mais non la moins dangereuse par les rencontres meurtrières qu'elle détermine et l'antagonisme de races qu'elle perpétue, n'a pas seulement pour les immigrants des résultats chimériques, elle devient funeste à la population indigène tout entière. D'une part, l'affluence d'individus, le plus généralement sans profession et voués à un travail médiocrement rétribué, déprécie pour ainsi dire instantanément le taux de la main-d'œuvre dans la contrée où les a conduits l'espoir d'un gain rémunérateur, car le salaire, très prometteur quand il manque de courtisans, se défend et se refuse dès qu'il possède un cortège. D'autre part l'accroissement subit de la population sur un point donné y augmente le prix des choses nécessaires à l'existence. En sorte que l'immigration, peu profitable aux immigrants, n'a d'autre effet que d'empirer le malaise économique et de nourrir entre les classes ouvrières des différentes nations des haines agréables aux classes dirigeantes.

M. Levasseur, de l'Institut, a écrit: «La cause des immigrations est la difficulté de vivre dans son pays natal ou l'espérance de mieux vivre ailleurs. L'immigrant passe d'une contrée à une autre suivant le niveau des salaires. La grande majorité des immigrants en France sont des ouvriers ou des employés; ils viennent beaucoup plus d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, où le travail est peu payé, que d'Angleterre, où il est largement rémunéré (1). C'est une concurrence d'autant plus pénible que la lutte s'engage le plus souvent dans la région des salaires inférieurs, parce que ce sont surtout des manouvriers qui se présentent; elle est vive aussi parmi les commis de magasin et employés de bureau... Voici, par exemple, quel était à Paris en 1886, le nombre des Français et celui des étrangers dans plusieurs professions:

Professions	Français	Etrangers	Proportion
Négociants, employés, etc...:	203.149	22.712	9,7%
Ebénistes:	25.812	6.731	20%
Cordonniers:	35.139	4.745	11%
Peintres, plâtriers:	24.101	3.989	14%
Chapeliers:	9.923	2.216	18%
Tanneurs:	16.133	1.827	10%

Il y a encore beaucoup d'étrangers parmi les terrassiers et les balayeurs... L'ouvrier anglais se défend contre la main-d'œuvre étrangère par son habileté professionnelle. Cependant il se trouve, à Londres surtout, beaucoup d'ouvriers russes et allemands, surtout parmi les tailleurs (2)».

Parmi les ouvriers qui fournissent à l'immigration française les plus importants contingents, il faut citer les ouvriers agricoles belges, qui, chaque année, soit pour l'arrachage des betteraves, soit pour d'autres travaux de la campagne, se répandent dans le nord et jusque dans l'Île-de-France et le Loiret; les terrassiers italiens qui s'échelonnent de Nice à Grenoble et à Toulon; les réfractaires espagnols qui remontent jusqu'à la Garonne, mais dont l'immigration cause moins de trouble que celle des ouvriers des autres pays, parce qu'ils exigent généralement les mêmes salaires que leurs camarades français.

Aux Etats-Unis, la crise causée par l'immigration est particulièrement grave. «A la fin de décembre 1893, la situation en Amérique était normale, et l'on y estimait à trois millions le nombre des ouvriers manufacturiers. Sur ce nombre il y en avait 801.055 sans occupation, c'est-à-dire plus d'un quart. Dans les Etats de New-York et de New-Jersey, il y avait 223.250 inoccupés; dans l'Etat de Pensylvanie, il y en avait 151.500. Comme ces 801.055 ouvriers représentent, avec femmes et enfants, deux millions de bouches à nourrir, on peut se faire une idée de la misère qui existe en temps normal. Dans les filatures et le tissage à Philadelphie, il y avait 70.000 ouvriers sans travail à la même époque. Les causes de cette crise sont toujours les mêmes: diminution de travail, augmentation du nombre des travailleurs et surtout abondance de travailleurs voulant à tout prix gagner un morceau de pain. Le Sweating system, contre lequel les ouvriers de Londres protestent avec énergie, sévit aux Etats-Unis plus que partout ailleurs. Dans les grandes villes, les ouvriers de l'habillement et de l'ameublement ne peuvent pas résister à la concurrence des immigrants polonais, russes et allemands. Dans les campagnes, ce sont les Irlandais qui font baisser le prix de la main-d'œuvre (3)».

D'après le professeur Mayo Smith, l'Etat de la Nouvelle-Angleterre est envahi chaque année par les Canadiens français, qui s'y emploient à bas prix, y observent la plus grande frugalité, économisent une certaine somme et regagnent ensuite leur pays (4).

L'Australie est peuplée de Canaques, de Javanais, de Japonais et surtout de Chinois, ces derniers si exécrés que les commerçants des grandes villes, de Longreach (Queensland) notamment, de Bris-

(1) Levasseur, *La population française*, tome III.

(2) On doit constater que les ouvriers anglais et allemands employés dans les cordonneries parisiennes, loin de travailler à bas prix, exigent et reçoivent des salaires beaucoup plus élevés que les ouvriers français. Il en est de même pour les ouvriers fourreurs émigrés du Luxembourg et les céramistes.

(3) J. Saint-Cère, *Figaro*, 11 juillet 1894.

(4) Communication au VII<sup>ème</sup> Congrès international d'hygiène et de démographie, *Transactions*, etc... p.154.

bane, etc..., font annoncer par les journaux que leur personnel ne compte aucun Céleste. La classe ouvrière australienne a dû organiser une véritable croisade contre le *coloured labour* (travail des hommes de couleur).

Les migrations d'ouvriers s'opèrent presque invariablement de l'est à l'ouest. Tentés par les salaires industriels de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique du nord, Russes, Polonais, Allemands, Belges et Italiens envahissent ces Etats, les parcourent pendant vingt ou trente années, suivant les fluctuations du prix de la main-d'œuvre, y vivent avec la plus scrupuleuse économie et, ce temps écoulé, retournent dans leur pays pour y consommer leurs épargnes. Les Etats-Unis sont surtout le point de mire et le rendez-vous de toutes les nations pauvres. On y rencontre des ouvriers des cinq parties du monde, attirés les uns par le labeur manufacturier, les autres par la richesse agricole et le bas-prix des terres, qui sur certains territoires mettent l'usiner et le fabricant à la discrétion du travailleur.

Quant à l'émigration de la population rurale vers les centres industriels, elle est encore plus considérable que l'émigration étrangère. «*Pendant l'intervalle des deux derniers dénombrements, dit un chef de bureau du Ministère du Commerce, les villes de France ont gagné 500.000 habitants, alors que les campagnes en ont perdu 400.000*». On a constaté, d'autre part, que le nombre des petites communes augmente d'année en année. En 1881, soixante-sept seulement comptaient moins de 50 habitants; il y en a aujourd'hui quatre-vingt-douze. Telle est, sous la forme la plus brutale, la confirmation du malaise économique. Cent mille français environ vont chaque année demander aux emplois des villes des satisfactions matérielles que ne peut plus leur procurer le travail agricole. Ces hommes montrent, sans doute, comme nous le disions tout à l'heure, une funeste imprévoyance. Ils ignorent ou méconnaissent que la supériorité du salaire payé aux ouvriers de l'industrie sur le gain des ouvriers agricoles est purement fictive, puisque l'un et l'autre se compensent par le prix des subsistances, et que, si le nombre des immigrants dépasse celui des emplois, les inoccupés auraient tout profit à retourner aux champs. Mais, par ailleurs, comment contester que la condition des ouvriers du sol ne soit au moins aussi pénible que celle des ouvriers industriels et qu'ils n'aient par suite une excuse à quitter imprudemment leur profession?

Notez que par ouvriers du sol on n'entend pas seulement les journaliers et les domestiques de ferme, mais aussi les fermiers et même les petits propriétaires, dont beaucoup pourraient envier le sort de certains ouvriers des villes. La statistique de la propriété dans une commune à revenu moyen de la Loire-Inférieure (celle de Bouée, près Savenay) établit que, sur les 636 propriétaires du pays, 525 ont ensemble un revenu foncier de 15.126fr.06, soit une moyenne d'environ 28fr.81 chacun; les 111 autres possèdent 48.542fr.39 ou 437fr.31 par tête (5). *Ab uno disce omnes!* (\*).

La misère sévit tout particulièrement dans les pays à vignobles, où la mévente des vins suspend tout travail. Le 15 mars 1894, l'*Office du travail* annonçait que, pour remédier dans la mesure possible au chômage dont souffraient les ouvriers agricoles du département du Gard, la municipalité de Vauvert avait ouvert un crédit de 6.000 francs et l'employait à la réfection des chemins ruraux. A Montpellier, la situation était aussi fâcheuse. Malgré une baisse du prix du vin supérieure aux frais d'exploitation, les vigneronns ne pouvaient arriver à écouler leurs produits.

Le petit cultivateur boit rarement de son vin ou de son cidre. Il se fabrique d'ordinaire du vin de raisins secs, de la bière avec de l'orge et un peu de houblon, des piquettes de fruits divers.

Dans l'arrondissement de Châteaubriant, pays de production cidrière, le récoltant vend son premier jus 18 francs la barrique, le second 12 et même 10 francs, et comme sa récolte ne s'élève annuellement qu'à une vingtaine de barriques (ce qui lui donne un bénéfice brut de 250 à 300 francs), il ne garde pour sa propre consommation que le troisième jus, liquide sans nom dont l'usage ne laisse pas d'être incommodant pendant la saison chaude.

Or, si telle est la condition du fermier, on conçoit ce qu'est celle du journalier (6), et l'on s'explique que celui-ci troque la charrue et la herse pour la pioche du terrassier et que celui-là dirige ses enfants

(5) *Histoire de Bouée*, par Frasin - Savenay, 1889.

(\*) *Et qu'un seul vous apprenne à les connaître tous!*

vers une profession urbaine à laquelle la périodicité du gain et la régularité de l'avancement donnent une sécurité dont est privée la profession agricole. Et c'est ainsi qu'en Angleterre, par exemple, en l'espace de dix années, le nombre des travailleurs agricoles a diminué, pour les femmes de 19 et pour les hommes de 173 par 10.000 (7), qu'en France la population rurale, évaluée en 1846 à 26.700.000 individus, est tombée à 24 millions, tandis que la population urbaine, qui ne comptait à la même époque que 8.600.000 personnes environ, s'élève aujourd'hui à plus de 14 millions (8).

Les villes ainsi envahies, qu'arrive-t-il? D'une part, les fils des fermiers et des petits propriétaires, pourvus d'une instruction moyenne dont l'enseignement secondaire classique a fait tous les frais (ce qui leur ferme les carrières scientifiques, plus lucratives peut-être que les carrières libérales), se pressent en foule aux concours ouverts pour l'obtention des emplois publics, où la ponctualité compense avantageusement l'intelligence et le savoir; de l'autre, journaliers et ouvriers encombrant les professions de la dernière catégorie et contribuent pour une forte part à la dépréciation du salaire. Mais, comme le nombre des appelés dépasse considérablement, dans les deux cas, celui des élus, l'armée des sans-travail ne cesse d'augmenter, sans qu'on sache bien s'il serait possible à l'organisme social actuel de remédier efficacement à cette situation.

(A suivre).

**Fernand et Maurice PELLOUTIER.**

-----

(6) Au congrès de Marseille (1879), le délégué des agriculteurs d'Aix-en-Provence fit connaître que les journaliers du sol, travaillant en moyenne cinq journées par semaine, gagnaient de 12fr.50 à 20 francs, soit de 650 à 1.000 francs par an. Leur dépense s'élevait à:

Loyer, cote personnelle et mobilière:	80fr.00
Nourriture du père (à 1 franc par jour):	365fr.00
de la mère (à 0 fr. 75 par jour):	273fr.75
des deux enfants (à 0 fr. 75 par jour):	273fr.75
Eclairage:	25fr.00
Chauffage:	25fr.00
Savon et blanchissage:	25fr.00
Achats de linge et d'effets d'habillement; entretien:	100fr.00
Médecin et médicaments:	25fr.00
Divers pour l'entretien intérieur du ménage:	25fr.00
Dépenses extérieures:	25fr.00
Total:	1.242fr.50

(7) Recensement décennal, 1881-91.

(8) 75,58% des indigents secourus à Paris sont originaires de la province, et 1,69% sont nés à l'étranger.